



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

BUDGET 2024



Ville
d'Estérel

AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL

Présentation par Lise Lavigne, trésorière

Le mot du maire et président de l'Agglomération



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Au nom du conseil municipal, je suis fier de vous présenter le budget pour l'exercice financier de 2024 de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.

Les principales compétences qui relèvent de l'Agglomération sont les suivantes :

- Service administratif (conseil, administration)
- Sécurité incendie
- Protection civile
- Réseau artériel (voirie-déneigement-circulation)
- Santé et bien-être (contribution à l'Office municipal d'habitation)
- Loisirs (bibliothèque)

Équipements et infrastructures d'intérêt collectif :

- Quai municipal
- Anneau de glace
- Bibliothèque municipale

Les budgets de fonctionnement et d'investissement que nous vous proposons sont le fruit de la préparation par le personnel de direction ainsi que de l'analyse et des décisions de la part des élus, le tout au bénéfice des citoyens.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les membres du conseil municipal et le personnel administratif impliqués dans la préparation du budget, ainsi qu'envers tous les employés qui, tout au long de l'année, ont maintenu une excellente qualité de service à nos citoyens.

Gilles Boucher

Maire et président de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024



UN BUDGET À LA HAUSSE

2023 2 306 148 \$

2024 2 452 302 \$

+ 146 155 \$

6.34 %

LES REVENUS 2024



REVENUS	2023	2024	ÉCART
Compensations	22 000 \$	22 000 \$	0 \$
Quotes-parts	2 220 638 \$	2 374 802 \$	154 165 \$
Transferts	24 010 \$	12 000 \$	(12 010 \$)
Autres revenus	39 500 \$	43 500 \$	4 000 \$
TOTAL	2 306 148 \$	2 452 302 \$	146 155 \$

LES DÉPENSES 2024



	2023	2024	ÉCART (\$)
Administration	335 474 \$	369 955 \$	34 481 \$
Sécurité publique	812 563 \$	872 392 \$	59 829 \$
Transport	481 033 \$	503 730 \$	22 697 \$
Santé	5 000 \$	10 000 \$	5 000 \$
Promotion touristique	6 390 \$	6 390 \$	0 \$
Loisirs et culture	254 009 \$	289 118 \$	35 109 \$
Frais de financement et affectations	411 680 \$	400 718 \$	(10 962) \$
TOTAL	2 306 148 \$	2 452 302 \$	146 155 \$

Variation de 6.34 %

LES PRINCIPALES VARIATIONS

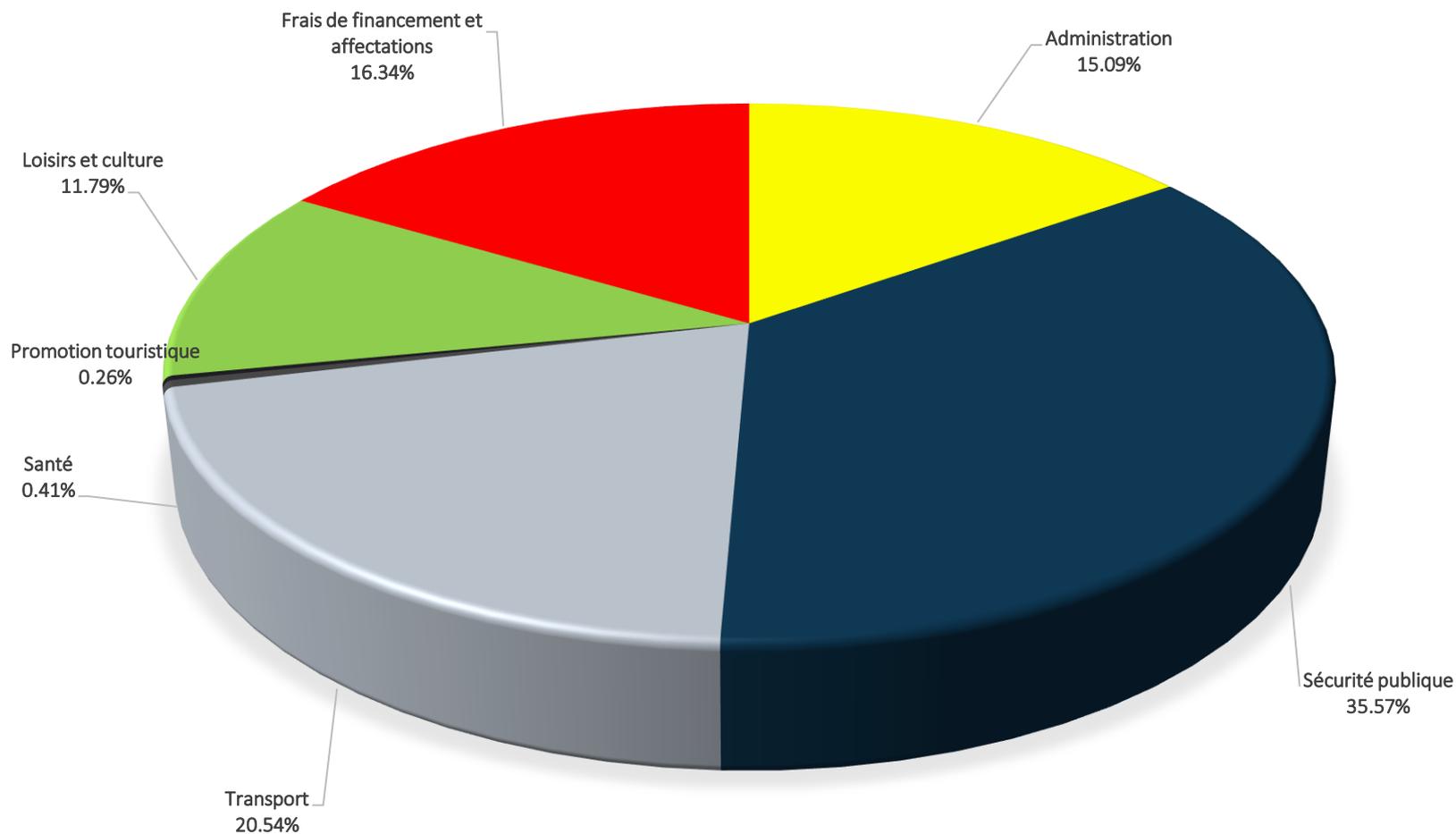


LES PRINCIPALES VARIATIONS

L'augmentation de la masse salariale, soit 72 166 \$, qui a occasionné quelques restructurations :

- Modification du poste de greffière adjointe par une directrice générale adjointe et greffière adjointe
- Ajout d'un commis de bureau pour 16 semaines à raison de 21 h/semaine
- Création d'un poste – coordonnatrice aux travaux publics
- En sécurité incendie, restructuration du poste du directeur qui passe de 21 h/semaine à 28 h/semaine (Note : Le directeur n'est pas rémunéré pour les sorties lors des appels)
- Restructuration du poste de la coordonnatrice adjointe du service incendie qui passe de 28 h/semaine à 21 h/semaine
- Restructuration des heures de gardes lors des vacances de la construction qui passe de 396 h à 192 h
- Augmentation des honoraires professionnels, soit 21 396 \$
- Assurance incendie, véhicule et responsabilité + 4 687 \$
- Formations diverses + 2 756 \$
- Location machinerie + 19 900 \$
- Entretien et réparation des infrastructures + 10 000 \$
- Augmentation des coûts pour l'inspection et le lavage des bunkers + 2 500 \$ et 3 200 \$ pour l'inspection et réparation des camions
- Essence et diesel + 8 581 \$

BUDGET 2024 – RÉPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS





PÉRIODE DE QUESTIONS?



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Ville
d'Estérel

Joyeuses Fêtes

